Gestion des



n exemple de protocole d'inventaire forestier au niveau d'un territoire villageois

> D. Gautier, M. Ntoupka, N. Karr

A titre indicatif, le protocole d'inventaire forestier présenté ci-après est celui qui a été appliqué au cours du projet PRASAC.

Les critères de choix de la méthode d'inventaire

L'inventaire a été conçu pour répondre à quatre exigences :

- La méthode doit s'appliquer de la même manière partout, quelque soit le territoire villageois et les informations dont on peut disposer préalablement dessus. Il faut en effet pouvoir comparer les situations entre elles.
- La méthode d'inventaire doit permettre à la fois d'évaluer la gestion des ressources, mais aussi d'avoir des éléments de cartographie de l'occupation du territoire. En effet, on ne dispose pas toujours -et c'est même rarement le cas- de l'information spatiale (photo-aériennes, cartes) permettant de réaliser une cartographie du territoire, puis de raisonner l'inventaire par sondage en fonction d'un prézonage. De ce fait, nous avons choisi de réaliser un inventaire des ressources, selon un quadrillage systématique du territoire.



- La méthode d'inventaire doit être simple, facile à mettre en œuvre sur le terrain, par des chercheurs, techniciens et des villageois (l'expérience montre que les villageois peuvent être très vite formés aux méthodes d'inventaire et deviennent des aides précieuses). La méthode doit donc être le meilleur compromis entre les objectifs d'évaluation recherché et une mise en œuvre aisée, que ce soit dans le repérage, la mise en place de la placette d'inventaire et les mesures.
- Tout simple et systématique que soit conçu l'inventaire, il doit être adapté au type d'occupation du sol et à la ressource végétale qui s'y trouve localisée. Nous avons choisi de ne distinguer que deux grands types d'occupation du sol sur lesquels on mettra en œuvre deux variantes de l'inventaire : (i) les espaces cultivés où poussent des arbres à parc qu'il est nécessaire d'inventorier parce qu'ils constituent un élément essentiel pour la compréhension du système de gestion des ressources ; (ii) les espaces non cultivés.

Le protocole d'inventaire

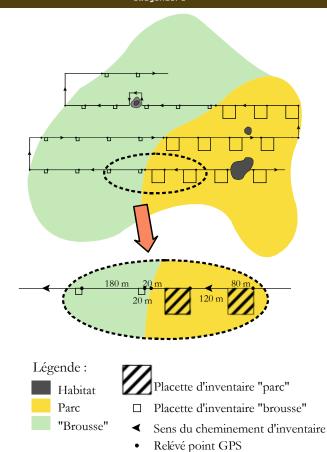
L'inventaire est réalisé par sondage, systématique et stratifié.

Les placettes sont disposées tous les 200 mètres, le long de layons équidistants de 200 m.

Les tailles des placettes sont de 80m x 80m si le point d'inventaire tombe dans les champs ou de 20m x 20 m s'il tombe en formation naturelle.

Les taux de sondage sont ainsi de 16% pour les parcs arborés et de 1% pour les formations naturelles, ce qui est assez convenable.





Les mesures réalisées au niveau des placettes d'inventaire

Pour les parcs arborés :

- Pendant que la placette est mise en place, remplir la fiche de description de la placette : type de sols (évaluation de la texture, nom en terminologie locale), système de culture habituel, situation topographique (haut, glacis, bas-fond), traces d'érosion (absente, en nappe, en griffe);
- Pour chaque arbre sélectionné par le paysan (faisant généralement plus de 5 cm de circonférence) :
- mesurer la circonférence à hauteur de poitrine en général ou du genou sinon, de l'arbre ou de tous les brins de plus de 5 cm de circonférence si rejet de souche;
- noter :
- si pied monocaule à la base, taillis fureté, ou taillis
- si émondé ou pas;
- si écorcé ou pas;
- si tentative d'élimination de l'arbre (par feu ou annélation)
- si souche récemment abattue de plus de 20 cm de circonférence, mesurer la circonférence;
- mesurer la hauteur des arbres de plus de 1,5 mètres.

Pour les formations ligneuses naturelles :

- Remplir la fiche de description de la placette : taux de recouvrement relatif des différentes strates (arborée, arbustive, herbacée) ; type de sols (évaluation de la texture, nom en terminologie locale) ; situation topographique (haut, glacis, bas-fond) ; traces d'érosion (absente, en nappe, en griffe) ; traces d'activités biologiques ; traces de pâturage) ;
- Mesurer la circonférence de tous les arbres de plus de 5 cm de circonférence à hauteur de poitrine ou du genou sinon ;



Contact: prasac@prasac.td....Pour en savoir plus: www.prasac.td....

- \bullet Noter les traces d'exploitation (T : taillis ; E : émondé) ;
- Sur un placeau de 5m de rayon localisé au centre de la placette, inventorier toutes les jeunes pousses arborées (inférieure à 5 cm de circonférence) par essence afin d'évaluer la régénération ligneuse, ainsi que les espèces herbacées dominantes afin de les relier à des types de pâturage.

Un exemple de la mise en œuvre du protocole d'inventaire sur le territoire de Ngoko (Tchad)

Ngoko

Légende

○ Champ
○ Parc
○ Parc sur défriche issue de brousse
○ Parc sur défriche issue de jaclère
○ Jachère 1 an
○ Jachère 2 ans
○ Jachère/brousse 3 ans ou plus